

Kelaouenn Melioneg

N°. 23

Septembre 2013

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL

LE MOT DU MAIRE

Depuis son élection en Mars 2008, l'équipe que vous avez contribué à mettre en place a tenu à vous informer régulièrement par le biais du bulletin municipal; en effet ce dernier, rédigé et distribué chaque trimestre, nous a permis de vous donner avec le plus de clarté et de transparence possible, un état détaillé des projets et des réalisations successives.

Ce bulletin s'est également voulu, pendant cette période, le miroir de la vie des associations de la commune qui ont pu communiquer librement sur leurs activités et leurs manifestations diverses.

Certains d'entre vous s'étonneront donc, peut-être, de la parution rapprochée de ce numéro 23, alors que le précédent a été distribué courant juillet. Le trimestre serait-il déjà passé ?

Rassurez-vous, l'explication est simple: les élections municipales approchant désormais à grand pas - elles auront lieu en mars 2014 - nous allons entrer dans cette période pré-électorale de 6 mois, définie par le code électoral, cadrée par son article 52-1§2, au cours de laquelle la communication des élus passe sous surveillance. Les bulletins municipaux, loin d'être interdits, doivent cependant répondre à des règles spécifiques où pas une expression, pas une réflexion ne doit prêter à confusion ou à polémique vis à vis des candidatures multiples et nombreuses qui, nous l'espérons pour la démocratie, se feront jour le moment venu sur notre commune.

Aussi, pour éviter toute confusion et pour respecter les élus qui souhaiteront se représenter en 2014, le conseil municipal a décidé de publier un dernier bulletin dans le même esprit que les précédents, libre de toute contrainte conjoncturelle.

Vous retrouverez donc, dans les rubriques habituelles, l'état d'avancement des travaux, des chantiers, le calendrier des fêtes, mais aussi la présentation de quelques initiatives locales qui, nous l'espérons, viendront ajouter leur savoir-faire aux activités déjà existantes dans notre commune.

Le Maire : Marie José FERCOQ

A PROPOS DE L'ÉCOLE

la rentrée scolaire a eu lieu le mardi 3 septembre. Cette année encore, dans la continuité, Sylvie Le Berre et Anne Kastler se répartiront les trente élèves de l'école publique, de manière inchangée, la maternelle au rez de chaussé, le primaire à l'étage.

Comme déjà évoqué dans un précédent bulletin, la municipalité en concertation avec le corps enseignant, avait décidé du report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/15.

Ainsi les horaires restent inchangés pour cette année 2013/14: la garderie périscolaire ouvrira ses portes les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h à 8h50 et de 16h40 à 18h30.

La cantine accueillera les enfants comme à l'habitude, les repas restant préparés par la société Avenance basée à la maison de retraite de Gouarec. Modalités d'inscription et règlement Intérieur seront communiqués aux parents par le corps enseignant dès les premiers jours de septembre.

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé de ne pas revoir à la hausse le prix des repas de la cantine, et ceci malgré l'augmentation de tarif du prestataire Avenance, repas qui restent donc à 3 euros.

Par contre, le forfait de la garderie du soir, qui était resté inchangé depuis 2011, passera de 1,25 € à 1,50 € afin d'amortir les deux heures complémentaires hebdomadaires effectuées par Francine Clinchard, agent communal. La garderie du matin restant gratuite.

Bonne rentrée à tous.

TOUJOURS À PROPOS DE L'ÉCOLE

Dans le bulletin n°21 d'avril dernier, nous vous annoncions l'étude de la réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes, sa rénovation venant à point abriter les activités périscolaires inhérentes à la réforme des rythmes scolaires.

Le projet suit son cours. Le recensement des besoins et la pré-étude ont été confiés au CAUE (cabinet d'architecture et d'urbanisme du département). Grâce à sa visite des lieux et à quelques rendez-vous en mairie, Monsieur Thymel, architecte, a pu établir un avant-projet qui servira de support pour l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre.

La réflexion se poursuivra dans les mois à venir en partenariat avec le corps enseignant et le concours des représentants de parents d'élèves.

À noter que ce projet a déjà obtenu l'aval du Conseil Général par une subvention via la CCKB d'un montant de 25200 € sur les 140000 budgétisés.

ET LES PROJETS RÉALISÉS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

...Église, Cimetière, Défibrillateur, Site Internet...

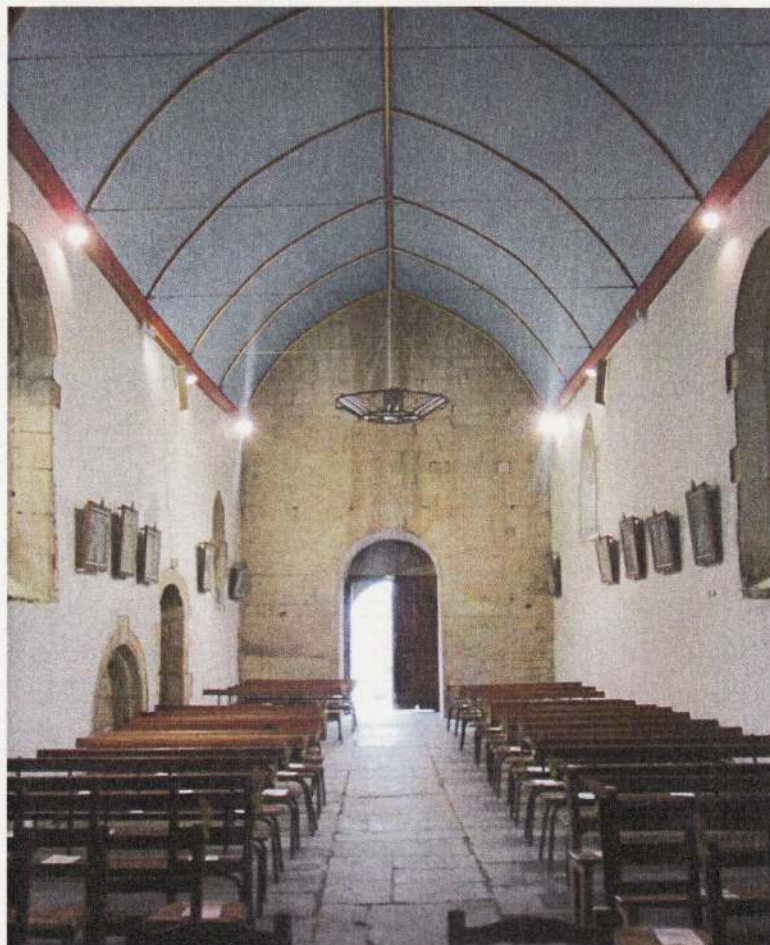
L'ÉGLISE

Les travaux devaient impérativement s'achever avant l'été. En effet, une cérémonie religieuse y était attendue à l'occasion du mariage de l'une de nos administrés.

Les échafaudages ont donc laissé la place en temps et en heure au réaménagement du lieu de culte, et aux bonnes volontés qui, armées de balais, dépoussiérants et pelles, ont nettoyé murs et mobilier pour mettre en valeur le nouveau lambris des voûtes.

Par ailleurs, vous avez pu constater en extérieur, l'harmonie des moellons rehaussés de leurs nouveaux joints se mariant à l'élégance du clocher rénové.

Aujourd'hui, on ne peut que se féliciter de travaux entrepris à temps: C'est en déposant la charpente qu'est apparue l'étendue des dégradations. Il faut bien avouer que sans le savoir-faire des entreprises intervenantes, les travaux nous auraient nécessairement entraînés vers des dépenses autrement plus importantes.



L'ÉGLISE, SES TRAVAUX ET LA PRESSE LOCALE

Chacun aura pu lire, dans la presse locale (Ouest-France du 28 août, ...), le montant auquel s'élèveraient les travaux supplémentaires de l'église. Un droit de réponse a été adressé à la rédaction pour informations incomplètes.

En effet, si l'état catastrophique de la charpente a nécessité des travaux supplémentaires (9624€), il s'avère que les travaux de maçonnerie ont été bien moins importants que prévu. Nous n'avons pas dans l'immédiat les chiffres exacts de cette économie de dépense, mais nous les communiquerons au plus tôt.

À l'heure où les médias se font l'écho du problème posé, aujourd'hui, à nombre de communes de France confrontées à la restauration budgétivore de leur église, il était bon de rappeler que nous avons su entreprendre à temps les travaux de notre propre église et ainsi en maîtriser leur coût.

LE CIMETIERE

Concession aux déplacements modernes et à l'automobile, le cimetière avait besoin de s'équiper d'un « parking ». c'est aujourd'hui chose faite.

Comme convenu, les travaux de terrassement ont été réalisés en juillet par l'Entreprise Agri-Forest de Mellionnec . Une zone de stationnement adéquate a été créée, et l'entrée dans le cimetière par le côté sud a été modifiée afin d'en faciliter l'accès.

Néanmoins, il faudra attendre quelques temps pour l'achèvement complet des travaux : il faut en effet que le terrassement soit stabilisé avant de bitumer les lieux. Il nous restera ensuite à aménager et paysager les talus.

... Depuis leur création, les communes ont toujours désigné leurs élus, chargés par et pour leurs concitoyens, d'administrer au mieux les affaires de la « cité ». C'est ainsi que, pour votre conseil municipal – comme pour ses prédécesseurs – il faut, bien sûr, maintenir l'harmonie entre le passé, le présent et l'avenir...

ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR

Rejoignant le très grand nombre de communes s'en étant déjà dotées, Mellionnec a investi dans la prévention des accidents cardiaques. Un défibrillateur, protégé par une armoire, facile d'accès, sera donc installé au plus tôt (l'emplacement exact reste encore à déterminer). Dans les semaines à venir une formation sera proposée aux habitants de la commune. L'emploi d'un tel matériel reste cependant très simple car il s'agit d'un modèle automatique qui donne toutes les instructions de façon sonores et très compréhensibles.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

la rénovation des bâtiments communaux ou l'entretien de la voirie sont certes des opérations indispensables à la bonne marche d'une commune et au bien-être - le «vivre ensemble » - de ses habitants.

Mais en ce début de XXI-ème siècle, la communication est aussi un élément devenu incontournable, un moteur de développement pour les collectivités, quelle que soit leur taille !

Pour se faire connaître, pour attirer de nouveaux habitants, pour faire découvrir les potentialités tant économiques qu'humaines de notre territoire, il a paru important au Conseil Municipal de créer le site internet de la commune de Mellionnec.

Véritable vitrine de notre commune, il abordera, de manière non exhaustive, les thèmes suivants :

- commune : histoire,chiffres,plans,situation
- patrimoine : chapelles,église,château,manoirs
- vie locale : associations,artisans,commerçants
- enfance et culture : école,activités scolaires, activités culturelles
- municipalité : les élus,membres de commission et comités consultatifs, comptes rendus des conseils municipaux
- actualités : accès au bulletin municipal, calendrier des fêtes

Le devis de l'entreprise « reflet d'expression »qui a été retenu lors du conseil du 17 juin dernier, s'élève à 1298 € 86 TTC pour la conception et la mise en page du site.

À quoi est-ce dû, mystère ! Toujours est-il que la campagne de Mellionnec continue de susciter la créativité ...

... DU CÔTÉ DE NOS ARTISTES CRÉATEURS

Gérard Le Gal, de Cornec, a créé en 2009 le groupe de « country », The Nashville Band. Il s'est taillé avec son groupe, une réputation devenue internationale dans le milieu de la Country Music. Notre juriste au cœur de Rockeur a su s'entourer de musiciens professionnels et, après quatre ans de scènes et 2 CD, compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin ! Avis aux amateurs : ils seront de passage à Rostrenen le 8 mai 2014.

Dans un tout autre registre musical...

Après avoir enchanté les plus jeunes avec les Ours du Scorff, Gilbert Bourdin, Laurent Jouin et Jacques-Yves Rehault, auxquels se sont joints Hélène Labarière et Jacky Molard, ont décidé de séduire les plus grands à travers tout un répertoire signé Les Ânes de Bretagne. Leur premier CD sortira avant la fin de l'année, peut-être même le 27 octobre, à Mellionnec, en avant-première, à l'occasion du concert donné par Jacky Molard à la salle polyvalente.

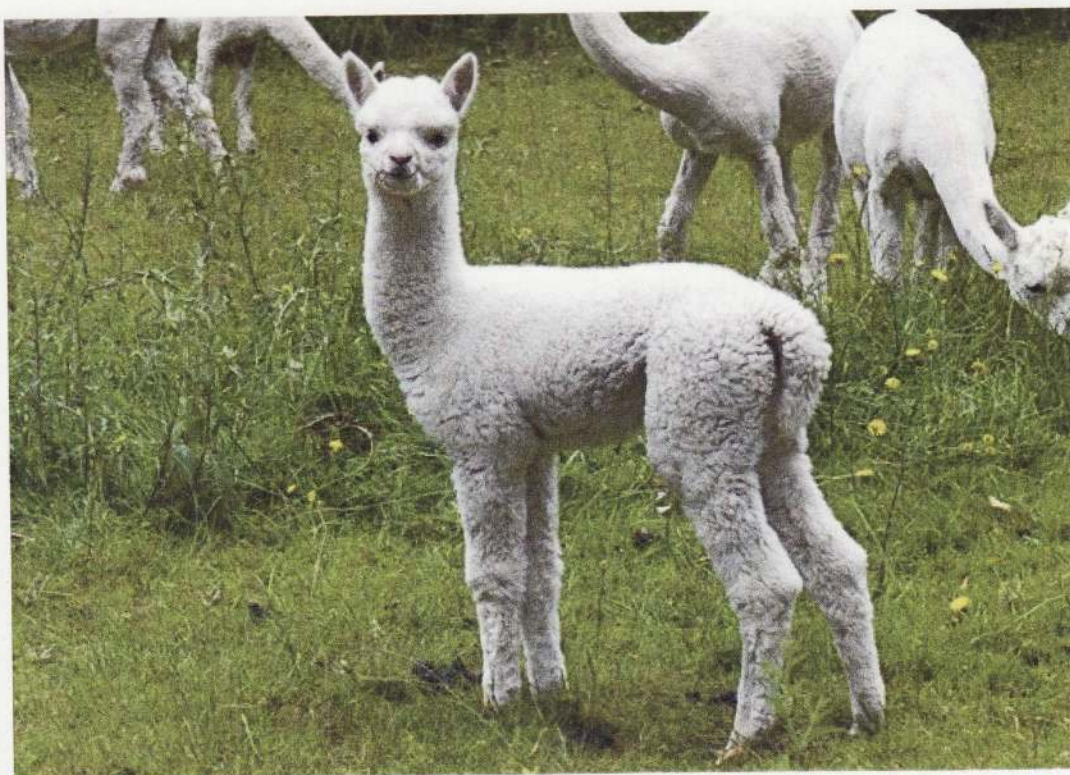
CÔTÉ CRÉATEURS D'ENTREPRISE...

Saluons Aline Fauquembergue qui après quelques années passées dans la grande distribution, a décidé d'installer sa rôtisserie sur toutes les places de marché du Kreiz Breiz, de Callac à Ploërdut en passant par Poullaouen, sans oublier Rostrenen les mardis et samedis. Ses spécialités ? Les Saucisses, jarrets, lard, jambon à l'os, mais aussi poulets rôtis (de Mellionnec) et plats cuisinés en fonction des légumes de saison grâce à ses fournisseurs locaux.



Saluons également l'installation de Erwan Penard créateur de la Grobul'factory, jeune et tout nouveau brasseur de houblon et d'orge malté, installé au bourg, et dont les breuvages (les Bières de Garage) nous charment déjà ne serait-ce qu'au travers de leur étiquettes...

Et puis, parlons encore de Cornec où Evelyne Vella et son époux ont fixé en 2009 le siège de leur entreprise de commerce solidaire, équitable et respectueux de l'environnement. Les produits d'Émilie-Romagne et principalement de Sardaigne constituent leur spécialité. Vous les découvrirez sur le [www.taca d'oli.fr](http://www.taca-d'oli.fr) et en vente dans les coop-bio de la région et à Folavoine, au bourg de Mellionnec.



Melioneg

FILS DE MELIONEG

Voilà la mention qui pourra apparaître bientôt dans la lignée de nombreux alpagas de notre région, mais aussi partout en France, voire à l'autre bout de la planète.

En effet, ce superbe animal, né à Caleshouarn le 30 mai dernier, est amené à devenir, dans quelques mois, un reproducteur qui sera convoité par les éleveurs du monde entier.

Imaginez ! Notre commune, déjà renommée sur le vieux continent pour faire partie des «villages d'Europe », franchirait une autre étape grâce à Melioneg le bien-nommé, qui exportera, à n'en pas douter, le nom de notre commune de l'autre côté des océans.

Ne croyez surtout pas qu'il s'agit d'une boutade ou d'une exagération quelconque : Mélioneg présente en effet des caractéristiques morphologiques indéniables, ainsi qu'une toison fine et dense, qui l'amène potentiellement à rivaliser avec ses cousins de la cordillère des andes.

Pour aboutir à un tel résultat, pas de mystère, c'est d'abord une longue histoire de génétique - des parents beaux, forts et déterminés, ça aide!. Ensuite il y a l'éducation, ou plutôt l'élevage et les soins prodigués, le « régime des stars » dans les riches pâturages des collines de Mellionnec (!), enfin il y a, et c'est peut-être l'essentiel, la passion de Yann et Christelle pour leurs adorables camélidés.

UN PEU D'HISTOIRE ...

Tout commence en 2011 : après 5 années de réflexion et de préparation, Yann et Christelle arrivent à Mellionnec avec un projet bien ficelé d'élevage d'alpagas. Tout d'abord, 7 adultes et 2 crias (bébés), puis les naissances, l'installation d'une salle de tonte, la création d'enclos supplémentaires, tout en continuant leur activité d'infirmiers libéraux.

Ainsi l'histoire se répète-t-elle à Caleshouarn : Yann et Christelle ont acheté la propriété de Pierre et Francine BOUVIER, eux mêmes arrivés 40 ans plus tôt, issus aussi du milieu soignant hospitalier et également passionnés d'élevage et de nature.

Aujourd'hui, 19 alpagas constituent le cheptel de Yann et Christelle, qui viennent tout juste de doter l'exploitation d'une boutique où visiteurs et clients pourront admirer et acquérir entre autre les créations de Christelle.

ET BEAUCOUP DE QUESTIONS ...

*** est-ce qu'un alpaga , ça crache ?**

OUI, mais pas à Mellionnec : tout est question d'éducation !

Au sein du troupeau, les individus montrent leur suprématie en crachant sur leurs congénères.

Par contre un bon dressage évite aux animaux de reproduire ce geste sur les humains : il faut leur inculquer la différence qui existe entre l'animal et l'homme, mettre cette distance qui évite ce phénomène dit d'imprégnation. (ndlr *: *Tout petits, on peut les habituer aussi à lire Tintin et le Temple du Soleil pour qu'ils apprennent ce qu'il ne faut pas faire ... mais c'est beaucoup plus compliqué !*)

***est-ce qu'un alpaga , ça se mange ?**

OUI mais pas à Mellionnec, ni d'ailleurs en France !

L'alpaga a, en France, le statut d'animal de compagnie, comme les chiens et les chats, et non celui de bétail. Il est donc protégé par une législation qui en interdit la consommation.

Ce n'est bien sûr pas le cas dans d'autres régions du monde, comme au PEROU, en BOLIVIE ou encore en AUSTRALIE où sa viande est appréciée.

***le climat breton est-il bon pour l'alpaga ?**

OUI surtout à Mellionnec grâce au bocage et aux nombreux talus qui permettent aux animaux de se protéger des fortes pluies (rares !!!) et des fortes chaleurs (encore plus rares...)

*** est-ce qu'un alpaga ça donne de la laine ?**

NON, car chez l'alpaga pas de suint comme chez le mouton, pas de lanoline donc pas d'allergie !!!

on parle de fibres : il s'agit d'une fibre creuse, légère et très isolante (8 fois plus chaude que la laine de mouton). C'est la fibre la plus douce au monde, la plus fine (environ 20 μ voire 12 μ chez le bébé alors qu'un cheveu humain a un diamètre de 100 μ *) et c'est enfin la deuxième fibre la plus solide après la soie.

Ses caractéristiques en font un produit très adapté notamment pour la layette . Par contre, mélangée à d'autres fibres comme le coton ou la laine, la fibre d'alpaga perd ses propriétés thermiques : il est donc important de l'utiliser pure .

Dans les pays de la Cordillère des Andes, les producteurs de fibres réalisent des croisements de races, lamas avec alpagas, afin d'obtenir de grandes quantités de toison mais qui malheureusement perdent en douceur.

La tonte se fait 1 fois par an par un professionnel et elle permet de récolter 4 à 5 kg de fibres par animal.

Ces dernières peuvent être alors filées ou feutrées sans lavage préliminaire ;

Chaque animal porte sur lui 3 catégories de fibres :

- la 1ère située plutôt sur le dos de l'animal sera filée
- la 2ème située sur le cou et le haut des pattes sera feutrée
- la 3ème située sur le ventre servira entre autre à la fabrication de mouches pour la pêche

****les vêtements en alpaga sont-ils chers ?***

OUI et NON, à Mellionnec !

Yann et Christelle ont réussi leur pari de travailler en circuits courts , en faisant intervenir des professionnels du secteur : le tondeur , les fileuses, tricoteuses habitent tous le centre-Bretagne et les produits obtenus sont vendus sur place , dans la boutique. Cette façon de procéder leur permet de pratiquer des prix très attractifs par rapport aux magasins spécialisés.

Il n'en reste pas moins que l'élevage des alpagas nécessite une ouverture sur le monde.

En effet il n'existe pas en France de spécialisation dans ce domaine et les coups de fil sont nombreux vers l'étranger pour commander du matériel, obtenir une analyse des fibres, acheter ou vendre des saillies.

Une chose est sûre : les fils (ainsi que les filles) et les fils (ou les fibres) de Melioneg n'ont pas fini de faire parler d'eux !

* ndlr : note de la rédaction

* μ : micron. Le micron équivaut à un millième de millimètre

L'ÉQUIPE COMMUNALE SE RENFORCE

Depuis le 17 juin dernier, Eric Treussard, est venu renforcer l'équipe des employés communaux. Il est présent 20 heures par semaine et s'occupe plus particulièrement des espaces verts et de l'entretien du bourg.

Durant l'été, il a également mis ses compétences de professionnel du bâtiment au service de la commune en rénovant l'intérieur de la Maison Pimpec et en réaménageant les annexes de l'école.



Nous lui souhaitons tous la bienvenue dans notre commune de Mellionnec.

UN PARRAINAGE RÉPUBLICAIN OU « BAPTÊME CIVIL »

Le maire a été amené, le 29 juin dernier, à célébrer un baptême civil. Il nous semble opportun d'expliquer en quoi consiste cette cérémonie relativement méconnue de nos concitoyens.

Rappel historique : En 1792, les registres paroissiaux deviennent des registres communaux. Ils sont ainsi retirés au clergé pour être confiés aux maires.

Le 20 prairial de l'an II (7 juin 1794), un acte de la Convention, à l'initiative de Robespierre, institue solennellement une cérémonie civile à l'occasion de la naissance des enfants.

Il s'agissait alors de marquer son attachement à l'idéal républicain, hors religion. C'est l'origine du parrainage républicain.

Mais Napoléon au pouvoir, par le Concordat de 1802, réconcilie l'État et l'Église catholique. Le parrainage républicain, institué huit ans auparavant, tombe en désuétude au XIX^{ème} siècle.

Le 9 décembre 1905, les députés votent la loi promulguant la séparation des Églises et de l'État.

Elle proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Alors, on voit reflourir les parrainages républicains, très en vogue à la Belle Époque dans le nord de la France, avant de se raréfier, même s'il eut toujours cours au XX^{ème} siècle dans plusieurs municipalités.

Il retrouva, en 1989, de la vigueur lors des commémorations de la Révolution Française, ce qui le replace bien historiquement comme un acte républicain.

Le parrainage républicain s'est également développé au début du XXI^{ème} siècle, sous une autre forme : celle d'un soutien aux étrangers en situation irrégulière, notamment sous l'impulsion du Réseau éducation sans frontières (RESF).

Quelle est la valeur juridique du baptême républicain ?

Le baptême républicain que nombre d'entre nous préfère appeler « parrainage républicain » (mais également appelé « baptême civil ») est destiné à faire entrer l'enfant dans la République et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il s'inspire des principes laïques et se fonde sur la liberté d'opinion.

C'est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant, sans connotation religieuse. Il permet aussi de donner à un enfant un parrain et une marraine (ou plusieurs) sans avoir à passer par l'église.

Après donc être tombé quelque peu en désuétude, il connaît ces dernières

décennies un engouement croissant en France. Le baptême républicain est souvent une alternative au baptême religieux pour des non-croyants, athées ou libres penseurs, quelquefois pour des parents de religions différentes.

Pour d'autres il s'agit simplement de formaliser un lien privilégié entre leur enfant et d'autres adultes.

Comme le baptême religieux, le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif, et n'est donc pas un acte d'état civil ; le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres officiels de l'état civil, mais il peut tenir un registre séparé. Les certificats ou documents qu'il délivre pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux ne présentent, comme pour le baptême religieux, aucune valeur juridique.

L'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition (l'acte de parrainage) n'a qu'une valeur morale et non une valeur légale, Il est donc conseillé de désigner le parrain comme tuteur par voie de testament notarié ou sous-seing privé (article 398 du Code civil) s'il s'agit de la raison pour laquelle il (elle) a été choisi(e).

C'est donc ainsi que LOHAN a fait symboliquement ses premiers pas de citoyen de notre République en mairie de Mellionnec !

Le calendrier des fêtes :

Dimanche 15 septembre : Pardon de Pitié - buvette & restauration par Melianimation

Du 14 septembre au 10 novembre : « Un bourg à sculpter », 10ème exposition par Kizellan - inauguration le samedi 28 septembre

Dimanche 13 octobre : à Tregarantec, rencontre d'écrivains par An Dro d'el Levr (autour du livre)

Dimanche 27 octobre : à la salle polyvalente, Expo De Poules, par Les Arapates, et concert de Jacky Molard

Samedi 2 novembre : à la salle polyvalente, soirée musicale par la SLIP

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2012



SYNDICAT DE SAINT MAUDEZ

Extrait du rapport annuel 2012
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de MELLIONNEC

TERRITOIRE

7 000 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat de Saint Maudez regroupe les communes de : Laniscat, Lescouet-Gouarec, Mellionnec, Perret, Plelauff, Plounevez-Quintin, Plussulien, Sainte-Trephine, Saint-Gelven et Saint-Igeaux.

La population desservie est de 7 000 habitants.



10 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société SAUR
FRANCE
En affermage

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 3 074 abonnés (+0,46 % par rapport à 2011).



PRODUCTION

8 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
7 Captages ont fourni 258 249 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 133 030 m³ :
- Syndicat Mixte Kerne Uhel a fourni 133 030 m³.



DISTRIBUTION

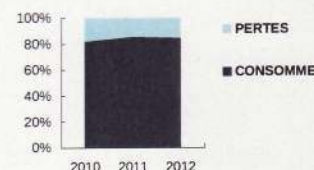
Un réseau de 412 km
321 501 m³ consommés

En 2012 les abonnés domestiques ont consommé 298 597 m³ soit en moyenne **117 litres par habitant et par jour** et les abonnés industriels ou gros consommateurs 22 904 m³, soit un total de 321 501 m³ (en baisse de 7,04 % par rapport à 2011).

Par ailleurs, un volume total de 5 973 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 84,7 %** en 2012 (il était de 85,4 % en 2011).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,1 %.



Rendement du réseau

PRIX

335,77 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 335,77 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2013, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,80 €/m³, **+1,88 % par rapport à 2012**.

Sur ce montant, 41 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 39 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.



Répartition des montants collectés